



COMMUNE DE VEYTAUX

COMMUNICATION DE LA MUNICIPALITE

A l'attention de toute la population

Fête au village du 4 au 6 septembre 2026

Mesdames, Messieurs,

À l'occasion de la Fête au village, qui se déroulera du **vendredi 4 au dimanche 6 septembre 2026**, la Municipalité souhaite vous informer que des restrictions temporaires de circulation et de stationnement seront mises en place afin de garantir le bon déroulement de la manifestation ainsi que la sécurité de toutes et tous.

Restriction de circulation

Le secteur du village indiqué en rouge sur le plan ci-dessous sera fermé à la circulation du **vendredi 4 septembre 2026 à 8h00 au dimanche 6 septembre 2026, à 14h00**.



Durant cette période, l'accès en véhicule au secteur concerné, tant pour y entrer que pour y sortir, sera impossible. Les accès piétons seront toutefois garantis.

Les habitantes et habitants domiciliés dans le secteur concerné et nécessitant un macaron pour stationner sur les places de parc publiques sont invités à le retirer auprès du **greffe municipal**, au plus tard le **vendredi 28 août 2026 à 12h00**, sur présentation de leur permis de circulation.

Stationnement

Les parkings de la place de l'Ecureuil et de la place à bois seront à disposition durant ce week-end.

Pour le surplus, la Municipalité vous remercie de vous conformer à la signalétique qui sera mise en place.

Afin de faciliter la circulation et le bon déroulement de la manifestation, la Municipalité vous invite par ailleurs à privilégier, dans la mesure du possible, les déplacements à pied et en transports publics durant ce week-end.

La Municipalité est consciente des désagréments temporaires occasionnés par ces mesures et vous remercie sincèrement de votre compréhension et de votre collaboration. Elle se réjouit de vous retrouver nombreuses et nombreux à cette nouvelle édition de la Fête au village, placée sous le thème « Médiéval fantastique », et vous souhaite déjà un excellent week-end de festivités.

En vous remerciant pour votre compréhension, la Municipalité vous adresse, Mesdames, Messieurs, ses salutations les meilleures.

La Municipalité

Veytaux, le 17 août 2026